

VOILES CONTRE EXISTANT & MITOYENNETÉ

Construire au contact d'un bâtiment voisin sans coffrer côté mitoyen.

LA CONTRAINTE

En mitoyenneté, la face côté voisin est hors d'atteinte : impossible d'y monter une banche, accès restreints, et des nuisances à contenir vis-à-vis des riverains.

LA RÉPONSE PCS

- Le panneau arrive avec sa face finie côté existant : aucun coffrage ni intervention côté voisin.
- Pose millimétrée au levage le long de la limite, jeu réduit maîtrisé par l'étude.
- Traitement des joints et liaisons défini selon la configuration (joint de dilatation, clavetage).
- Durée de chantier en limite de propriété fortement réduite : moins de nuisances et de co-activité.

CE QUE ÇA CHANGE SUR CHANTIER

MITOYENNETÉ

On construit au contact sans intervenir sur la parcelle voisine.

NUISANCES

Moins de jours de grue et de coffrage en limite : voisinage préservé.

PRÉCISION

Un panneau mesuré en usine épouse la limite mieux qu'un coffrage adapté sur place.

DÉLAI

La zone la plus sensible du chantier est aussi celle qui se traite le plus vite.

LA MÉTHODE EN 6 ÉTAPES – BANCHE VS PRÉMUR

	VOILE BANCHÉ – ORGANISATION COURANTE	AVEC LE PRÉMUR PCS
1	Amener, régler et retourner les banches à chaque cycle	Calepiner en étude et fabriquer les panneaux en usine
2	Coffrer une face, l'autre restant inaccessible	Poser la peau préfabriquée côté accessible
3	Fixer réservations et incorporations sur le coffrage	Réservations et inserts déjà positionnés en usine
4	Fermer le coffrage, régler l'aplomb, contreventer	Régler et étayer selon les dispositifs prévus à l'étude
5	Bétonner contre un coffrage une face lourde	Bétonner entre la peau préfabriquée et l'existant
6	Décoffrer, nettoyer, déplacer vers le cycle suivant	Retirer les étais aux résistances atteintes – pas de décoffrage

ÉTUDE DE CALEPINAGE & PHASAGE

Sur la base de vos plans, le bureau d'études PCS définit le calepinage des panneaux et le phasage de pose de votre chantier. Consultez-nous dès la phase de préparation.